Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 73

Artikel: Le courrier de la rédaction : comment on empêche l'esprit de venir aux

filles

Autor: Gaillard, Rolande

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271702

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au Comité de l'Alliance

Phoques et assemblée des déléquées

Dans sa séance du 2 février à Zurich, le comité de l'Alliance de sociétés féminines suiscomme de l'Amance de societes reiminines unices ses s'est occupé des affaires les plus diverses. La préparation de l'assemblée des déléguées qui aura lieu à Genève les 20 et 21 mai prit qui aura neu a Ceneve les 20 et 21 man prit beaucoup de temps; les sièges devenant va-cants à l'A.S.F. même et dans les commis-sions fédérales doivent être repourvus; les propositions pour remplacer les quatre mem-bres du comité qui se retirent sont examinées de même que les demandes pour l'admission de membres individuels et d'associations et

de membres muvitueis et d'associatons et de l'année et du budget sont passés au crible.

Ce qui intéressera surtout nos lectrices, c'est le sujet de l'assemblée de mai prochain : Le travail social professionnel et l'activité sociale volontaire. Des personnalités connues cont invitées pour triter co-ritier. sont invitées pour traiter ce sujet.

A l'ordre du jour de la séance étaient por-tées les informations concernant les procédés cruels utilisés au Canada pour massacrer et écorcher les jeunes phoques. Dans une lettre l'A.S.F. demanda des renseignements à l'asso-ciation sœur à Ottawa qui a répondu ceci. Le film représentant l'effroyable massacre de ces jeunes phoques est ancien. Il se rapporte à des faits devenus impossibles dès 1964 : de gros efforts ont été faits pour remédier à cet gros efforts ont été faits pour remédier à cet état de chose, spécialement en introduisant un permis de chasse délivré sous certaines conditions justement destinées à humaniser

cette chasse.

Le CECIF (Centre européen du conseil international des femmes) qui a siégé en octobre dernier à Bruxelles a présenté deux résolutions qui ont été approuvées par l'A.S.F. L'une concerne avant tout le droit au travail et la formation professionnelle des jeunes, l'autre demandant des efforts répétés pour obtenir des différents Etats la ratification de la Char-te socielle, euvenéeune en particulier dans te sociale européenne, en particulier dans l'intérêt des droits des travailleurs migrants.

Le Comité a été très satisfait du rapport si vivant de Mme Zimmermann concernant sa visite au Rescue-Home à Bombay auquel l'A.S.F., il y a trois ans, avait fait des dons importants.

* * *

Le courrier de la rédaction

Comment on empêche l'esprit de venir aux filles

Nous avons recu la lettre suivante :

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Dans son numéro 72 de février 1967, « Femmes suisses » s'étonne de la « distribution » aux grandes collégiennes d'une brochure de M. James Schwar, ancien inspecteur scolaire, publiée il y a plus de vingt ans. On pouvait se procurer cette brochure à Lausanne chez l'auteur, à Zurich auprès de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protectio des apprentis. Elle a été rééditée il y a huit ans.

L'article mentionné mérite une mise au point.

Il faut distinguer orientation scolaire et orientation professionnelle. Dans les collèges secondaires, un orientem professionnel est chargé de conseiller les élèves qui nont pas l'intention de poursuivre leurs études au gymnase, qui donc, ne se destinent pas à une carrière libérale. Ces carrières sont énumérées aux pages 35 et 36 de la brochure prise à partie.

pas a une carriere ilberale. Ces carrieres sont enumérées aux pages 35 et 36 de la brochure prise à
partie.

Les élèves qui ont le goût et les capacités de
faire des études universitaires sont orientées au
dymnase (donc après 16 ans).

La brochure «Comment orienter nos écoliers »
présentée par Monsieur le Directeur des écoles de
la Ville de Lausanne est mise au point chaque
année et distribuée à tous les élèves de la division
générale de nos collèges.

Il reste au service de l'orientation professionnelle
et chez l'orienteur du collège en question quelques
exemplaires de la brochure «Professions de chez
nous ». On la remet quelquefois à des jeunes filles
rès indécises en leur conseillant d'étudier la table
des matières et de revoir ensuite l'orienteur.

Je ne connais pas le cas particulier signalé, mais
je suis certaine que l'orienteur de ce collège est un
nomme consciencieux qui souhaite aider au maximum les élèves qui lui demandent conseil. Les parents « effarés » auraient intérêt à lui parler, si ce
n'est pas encore fait.

Pour ce qui est des publications du Département
des professions féminines de l'Alliance, qui a repris
en 1949 les fonctions du Secrétariat féminin, il a
publié beaucoup de documentation sur le sujet : les
monographies du service de presse traitant de certaines professions féminines dans le détail, par
exemple.

La dernière publication: « Frauenberufe », vient
es orties de presse traitant des orties des resemple.

xemple. La dernière publication : «Frauenberufe», vient e sortir de presse. La question est à l'étude de avoir si une traduction française peut être établie.»

Rolande Gaillard présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses Directrice du Collège secondaire de Villamont

Réd.: Ces précisions, intéressantes, n'enlèvent rien à la valeur de nos critiques (fre page, numéro de février). Nous pensons que l'esprit dans lequel est écrite la brochure incriminée n'est plus défendable actuellement. C'est un frein et non un stimulant. Sa rédaction, il y a huit ans, était une erreur. Sa distribution, aujourd'hui, en est une autre. Grave.

Le consommateur en Russie

(Suite de la page 2)

ment des problèmes de l'amélioration de sa veur des produits alimentaires manufacturés et de l'élargissement du choix offert entre les différentes variétés. Ce ministère compte sous ses ordres trente laboratoires et centres de recherches qui se consacrent à l'étude de ces

ses ordres trente laboratories et centres de re-cherches qui se consacrent à l'étude de ces problèmes.

Trois ans auparavant, de vastes magasins alimentaires à libre service, sur le modèle des supermarchés, ont été ouverts à Moscou, ainsi que dans d'autres villes soviétiques. On cons-tata plus tard que le développement de cette nouvelle formule de commerce en Russie se trouvait entravé par le manque de produits d'épicerie prépesés et préemballés. C'est la raison pour laquelle on envisage de faire pas-ser en cinq ans à 50 % leur proportion par rapport à la quantité totale des marchandises, contre 25 % à l'heure actuelle. Le ministère oblige les approvisionneurs à veiller à ce que les étiquettes et inscriptions figurant sur les contenants soient plus gaies et plus attrayan-tes.

PUBLICITÉ EN DÉFAUT!

Plus grandes seront les quantités de mar-chandises et de produits dans les magasins, plus grand sera le besoin sur le plan publicité, afin d'assurer aux consommateurs une infor-

mation systématique détaillée sur la qualité et mation systematique detaillee sur la quantie et els caractéristiques de tel ou tel produit et sur les lieux où l'on peut se le procurer. A cet égard, l'Union Soviétique s'est laissée distancer par les autres pays et l'on trouve très peu d'annonces publicitaires dans les journaux ou les magazines. Nos textes publicitaires manquent d'expression et ne réussissent pas à capter l'où let nous aurions intrêd des passes de la contre l'où let nous aurions intrêd des se manquent d'expression et ne réussissent pas à capter l'œil, et nous aurions intérêt dans ce domaine à nous inspirer des enseignements des sociétés étrangères », écrivait La Pravda, en citant à titre d'exemple les annonces publicitaires parues dans la presse britannique pour les montres et les appareils photographiques fabriqués en Union Soviétique.

L'un des principaux problèmes rencontrés en U.R.S.S. dans le commerce publicitaire provient du manque de spécialistes compétents. Il n'existe aucune école spéciale pour les former. On a prévu l'institution de classes spécialisées dans ce domaine dans les écoles recondigires commerciales. On caracine contractions de la contraction de classes produites commerciales on caracines contractions de la contraction de classes de la contraction de classes de la contraction de commerciales. On caracine commerciales on caracines spécialisées dans ce domaine dans les écoles secondaires commerciales. On organise en outre le fonctionnement d'entreprises spéciales de publicité au ministère du commerce soviétique ainsi qu'à l'administration centrale de la publicité commerciale de l'Union coopérative nationale. Dans la plupart des grandes villes se trouvent des offices de publicité fonctionnant sous la responsabilité des services commerciaux des Soviets locaux... »

LE BAUME DU CHALET

en frictions, combat et soulage RHUMES et BRONCHITES en applications, désinfecte et cicatrise PLAIES, CREVASSES et ENGELURES

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

• FORMATION

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

PRÉPARATION

 au diplôme intercantonal
 de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

L'éleveuse de volaille Elle a pour tâche de fournir aux propriétaires de poules pondeuses des bêtes de valeur, qu'elle élève dans un parc avicole.

APTITUDES REQUISES

La future éleveuse de volaille doit surtout aimer les ani-maux de basse-cour, jouir d'une bonne santé, pouvoir certifier d'une conduite irré-prochable et avoir le sens des responsabilités.

Formation nécessaire avant

Avoir terminé sa scolarité primaire.

Il est organisé par la Fonda-tion suisse pour l'encourage-ment de l'aviculture.

Age d'entrée 15 ans révolus.

Durée

2 ans.
(Les 4 premières semaines sont considérées comme période d'essai, et une année au moins sera accomplie dans un établissement agréé et étranger à la famille.)

Programme

rrugramme
Alimentation et garde, incu-bation et élevage, engraisse-ment et abattage, sélection animale, travail à la couveu-se, plumaison, aménagement du poulailler, soins, compta-bilité.

ÉCOLE SUISSE D'AVICULTURE DE ZOLLIKOFEN (BE)

APPRENTISSAGE

Age d'entrée 17 ans.

9 mois (les trois premiers mois sont période d'essai).

Conditions d'admission

Avoir subi avec succès l'examen de fin d'apprentissage (ou équivalence). Connaissances de la langue alleman-

Programme

Programme

Economie rurale et étude du marché, comptabilité et jurisprudence, alimentation, sélection, étude des races et appréciation des animaux, logement et soins à la volaille, anatomie et psychologie de la volaille, maladies de la volaille, arboriculture et horticulture, élevage de porcs et de moutons, machines et instruments, langue allemande, calcul, étude de problèmes actuels, travaux pratiques.

Examen de diplôme

Doit fournir la preuve d'une bonne formation profes-sionnelle théorique.

Examen professionnel

Pour y être admise, la future éleveuse de volaille doit prouver qu'elle a 22 ans révolus, qu'elle a exercé une activité pratique pendant au moins quatre ans dans l'aviculture (la fréquentation de l'Ecole suisse d'avicull'aviculture (la fréquentation de l'Ecole suisse d'aviculture étant comptée comme temps d'activité pratique), et qu'elle a fréquenté l'Ecole suisse d'aviculture et en a passé les examens avec succès (un certificat selon lequel elle a suivi des cours préparatoires peut aussi convenir), Les candidates ayant réussi l'examen reçoivent un certificat d'« avicultrice avec examen profes-

Examen de maîtrise

Sont admises à cet examen les candidates de 25 ans révolus qui, après avoir subi avec succès l'examen professionnel, ont dirigé avec succès, durant au moins trois ans, une exploitation avicole de façon indépen-

Connaissances professionnelles, économie et gestion des entreprises, garde des volailles, allmentation, sélection, hygiène et maladies des volailles, appréciation de la marche de l'exploitation. Le diplôme de maîtrise (fédéral) constitue une attestation de dirigeante d'exploitation susceptible de former des apprentis.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande

Les éleveuses de volaille bénéficiant d'une préparation professionnelle sont actuel-lement très recherchées.

Perspectives d'avenir

Perspectives d'avenir
L'éleveuse de volaille peut
devenir avicultrice indépendante, chef d'exploitation,
employée d'entreprise, conseillère, maîtresse spécialissée ou monitrice, collaboratrice dans des groupements
ée vaiventeurs ou spécialiste
dans le commerce d'instruments et d'aliments. Elle
peut travailler non seulement
dans un parc avicole, mais
encore dans un jardin zoologique pour y soigner les divers volatiles. Dans les hôpiteux pour animaux, elle a la
possibilité d'examiner les bétes malades et de disséquer
les cadavres dans des laborratoires. Enfin, elle peut enseigner l'aviculture dans les
écoles ménagères rurales.
Elle peut être aussi employée
dans le service pour l'amélioration de la volaille organisé
par la direction de l'agriculture.

Un métier d'avenir, une occupation variée et intéressante, attachante aussi pour les jeu-nes filles qui aiment la cam-pagne et les animaux.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire 9 à 10 heures par jour.

Congés

Dépendent des établissements

Salaires

Salaires
L'apprentie reçoit 80 à 120
francs environ pendant la 1re
année, et de 120 à 160 fr.
pendant la 2e . Elle est nourrie, logée. Puis, le salaire dépend de l'établissement qui
engage. Evidemment, si 'établir à son compte, il faut de
gros investissements.

Avantages sociaux

Dépendent des établissements qui enga-

Le séchage du linge n'est plus un problème!

En 2 à 3 multes : 10 kg.
de linge mouillé prêts à
repasser. Toute la contenance d'une machine à
laver est essorée à la fois!
Pour les grosses et petites
lessives. Se place aisément n'importe où : évier,
baignoire vide ou claie
pour baignoire, etc.
Fr. 186— seulement pour
cette essoreuse électrique
déjà vendue par dizaines de
dez le prospectus gratuit au

SATURN S.A. - 8902 URDORF ZH





INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4

Genève

Tél. 24 42 10

Membre de la FREC



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES: 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL Tél. (038) 5 73 44 34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95